

# FICHE PRATIQUE

## **PROCÉDURE POUR FRAIS KM ET REPAS SUR CHORUS-DT**

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

SE REPÉRER DANS LE MONDE PARALLÈLE DE CHORUS-DT!

Etapes du parcours du de la combattant e



Etape conduite par l'agent∙e

Etape conduite par service gestionnaire DSDEN

Constitution du dossier de demande (le mieux est de contacter un e interlocuter trice à la DSDEN)

**Documents demandés** : emploi du temps avec visa du·de la Chef·fe d'établissement ou directeur·trice d'école, copie de carte assurance automobile, copie carte grise du véhicule et RIB.

Se reporter à la fiche transport pour s'assurer des conditions d'éligibilité relatives au remboursement des frais kilométriques.

Transmission des documents

ACCUSÉ de RECEPTION via boite professionnelle

Mail validation via boite professionnelle

SAISIE CHORUS-DT

1- CRÉATION DU VEHICULE (si première fois ou changement de véhicule)

### 2- CRÉATION D'UN ORDRE DE MISSION PERMANENT

- Senu « ordre de mission »
- 🥝 Créer « OM »
- 🥝 Une fenêtre apparaît cliquer sur « autre » puis « document vierge »
- 🤣 Destination principale : (école où vous vous rendez)
- Sype de mission : OM permanent
- Solution : service partagé 202. 202.
- Départ retour : (indiquer date de début et fin de mission, et horaires du 01/09 au 31/08 pour année scolaire complète)
- Commentaire : (ville de départ / ville d'arrivée)
- Enveloppe des moyens : ex : 0230IA03 AESH (si vous ne connaissez pas l'enveloppe de moyens, demandez au service gestionnaire)
- 🛇 Centre de coût CHORUS : Ex : IACMISS03 (idem)
- 🌝 Domaine fonctionnel : Ex : 023 03
- Sode activité : (ne rien mettre, zone complétée automatiquement)
- 📀 Lieu de départ : ADM (résidence administrative)
- 🛇 Lieu de retour : ADM (résidence administrative)
- Autorisation de véhicule : cochez « personnel pour besoin de service » (barème IIC standard) Enregistrer et mettre en validation hiérarchique auprès du service gestionnaire

### 3- CRÉATION ORDRES DE MISSION PERSONNELS ITINERANTS (à créer au terme de la période écoulée) -

Après validation de l'OM permanent, créer chaque mois des ordres de mission afin de saisir les frais effectifs (saisir seulement les jours travaillés).

- 🌍 « Menu » Ordre de Mission
- 🕥 « Créer OM »
- 🌍 « Autre » puis document vierge
- 🌍 Type de Mission : OM personnel itinérants
- 📀 Destination principale : (établissement où vous vous rendez)
- 🥑 Objet de la mission : SP + mois de l'année
- So Départ/retour : date de début et fin de mois + heures de début et fin de mission
- 🌍 Commentaires : villes de départ et d'arrivée
- 📀 Enveloppe des moyens : Ex : 023OIA03 AESH
- 😋 Centre de coût CHORUS : Ex : IA CMISSOO3
- Domaine fonctionnel : Ex : 0230 03
- 🕥 Lieu de départ : ADM
- 🔿 Lieu de retour : ADM
- 😋 Code activité : (s'inscrit automatiquement)
- 🥑 Autorisation du véhicule

#### Onglet kilométriques

#### Ajout : Onglet kilométriques

- 🔮 Ajouter une indemnité
- 🤣 Vérifier le moyen de transport utilisé et le barème sélectionné
- Date : indiquer date du trajet journalier
- 🔮 Trajet : indiquer itinéraire
- 👩 Remboursement kilométrique : indiquer le nombre de km parcouru
- 👩 Nombre de trajet : 1 ou 2 (dépend si A/R)
- Commentaire : (à compléter uniquement pour les trajets exceptionnels)

#### **Onglet Frais Prévisionnels (repas)**

- 🥝 Créer puis sélectionner RSP (repas service partagé)
- 🥝 Indiquer date, ville nombre de repas pour la période et dans les commentaires (date de repas)
- Enregistrer puis mettre en validation auprès du service gestionnaire
- Valider

#### **5- SUIVI DU TRAITEMENT DE VOS ORDRES DE MISSION**

Vous pouvez consulter vos ordres de mission, leur état de traitement dans l'onglet « historique »

RÉPONSE MISE EN PAIEMENT OU SI MANQUE UNE INFORMATION via boite professionnelle